



Depuis 2019, un nombre croissant de personnes empruntent la Route Atlantique Ouest Africaine (WAAR). Cette route migratoire, qui avait été particulièrement active dans le passé, et en particulier en 2006, est redevenue une route plus couramment empruntée par les migrants. Le long de cette route, les migrants traversent généralement les côtes du Maroc ou de la Mauritanie vers les îles Canaries espagnoles. Cependant, les départs sont souvent préparés à partir des côtes du Sénégal et le voyage vers les îles Canaries comprend souvent plusieurs étapes intermédiaires.

En 2006, plus de **32 000** migrants de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre avaient emprunté cette route. En 2019, **2 687** migrants sont arrivés aux îles Canaries, un chiffre qui est passé à **23 023** personnes en 2020.

DEPART DEPUIS LE SÉNÉGAL – PROFIL DES MIGRANTS

Nationalités

Principales nationalités des migrants embarquant depuis les côtes du Sénégal

Sénégal

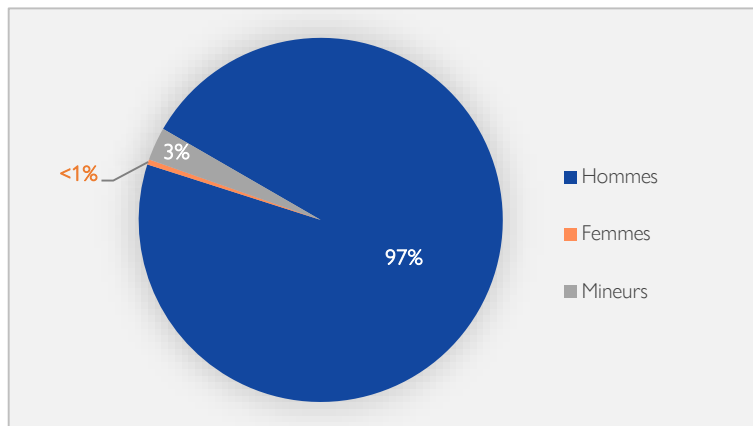
Gambie

Nigéria

Mali

Guinée-Bissau

Profil démographique



© Francesco Malavolta/OIM 2020

MÉTHODOLOGIE

L'Outil de suivi des zones de départ surveille les événements liés aux mouvements migratoires des côtes du Sénégal vers les îles Canaries espagnoles (qui, le plus souvent, se déroulent à travers plusieurs étapes intermédiaires), dans le but de documenter la mobilité le long de la route atlantique ouest-africaine (WAAR). La méthodologie combine trois outils: le suivi des départs, la cartographie des zones de départ et le comptage.

Ce rapport présente les données collectées par l'**outil de suivi** des départs entre le 1er novembre et le 31 décembre 2020 aux principaux points de départ le long du littoral sénégalais. Les informations sont fournies aux agents recenseurs par les Points Focaux Communautaires (PFC) qui fournissent des informations sur les événements notables observés dans les zones de départ utilisées par les migrants pour se rendre en Mauritanie, au Maroc et aux îles Canaries. Lorsque les informations sont disponibles pour les points focaux communautaires, ils les enregistrent dans la base de données à l'aide du formulaire de collecte de données. **Dans le cadre de ses activités de suivi des départs des côtes sénégalaises, l'OIM ne collabore d'aucune manière, forme ou forme avec les réseaux de trafic et de facilitation des migrants.**

SOURCES DE DONNÉES ET REMARQUES:

Il existe certaines limites aux données fournies par les PFC sur les mouvements qui ont lieu sur la côte dans le cadre de la migration maritime au Sénégal. Les données disponibles sont rares et contiennent rarement des informations sur la date exacte du voyage ou la liste des migrants qui embarquent sur les bateaux. De plus, il n'existe pas de données parfaitement harmonisées avec le gouvernement espagnol sur les arrivées aux îles Canaries (Espagne) en provenance du Sénégal.

ÉTAPES DE LA COLLECTE

Conception et déploiement d'un formulaire de collecte

Évaluation menée auprès de PFC par smartphone

10 Nombre total de PFC qui travaillent pour ce projet

De St-louis à Ziguinchor des PFC habitant ses localités couvrent le littoral sénégalais.



78

Nombre d'événements identifiés par les Points Focaux Communautaires (PFC) concernant d'éventuels départs ou préparatifs de départ depuis les côtes du Sénégal entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2020. Ce chiffre représente une baisse de 46% par rapport aux 144 événements identifiés entre le 1^{er} septembre au le 31 octobre 2020

DETAILS DES EVENEMENTS



23 embarcations ont quitté les côtes du Sénégal, soit une diminution de 44% par rapport au 41 départs signalés entre septembre et octobre 2020



1 725 migrants ont emprunté ces embarcations, soit une diminution de 29% par rapport à septembre-octobre 2020



La plupart des bateaux partant du Sénégal se dirigent vers les îles Canaries, tandis que certains se dirigent vers la Mauritanie.



18 événements concernent des campagnes de recrutement irrégulier en vue d'enregistrer des migrants potentiels. Près de 1 050 candidats étaient inscrits sur des listes au cours de la période considérée. Cela représente une augmentation de 47% par rapport à la période de septembre à octobre 2020.

Risques potentiels :

- Embarcations surchargés et risque accru de naufrages et de disparitions de bateaux en mer suite à la recrudescence des candidats inscrits;
- Nombre croissant de navires s'éloignant du rivage, en haute mer, pour éviter d'être détectés par d'autres navires;
- Mauvaise qualité des embarcations, augmentant le risque d'épaves;
- Abus, extorsion et exploitation des migrants en raison de l'isolement des zones de départ, de la vulnérabilité des migrants potentiels et du déséquilibre des pouvoirs;



Zones de départ (novembre — décembre 2020) :

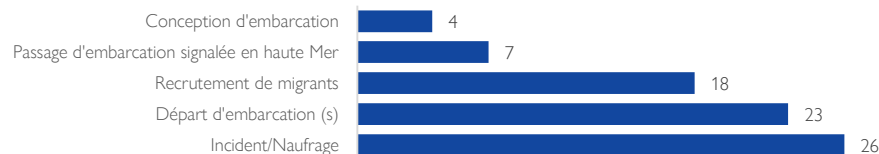
- Le long des côtes de St-Louis,
- Le long des côtes Nord et Sud de la région de Thiès.
- Au large des îles du Saloum.



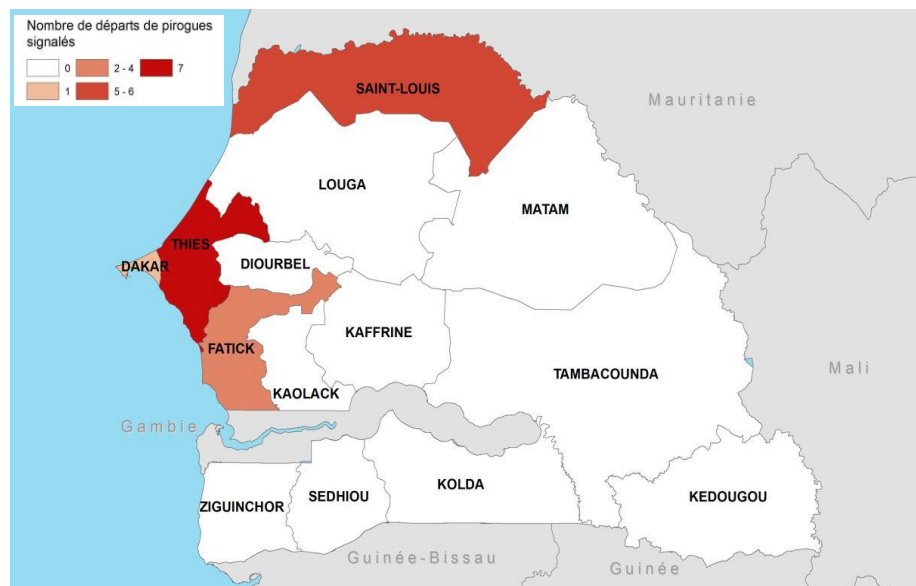
Cette page présente les données collectées entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2020 auprès des Points Focaux Communautaires (PFC) le long de la côte sénégalaise. Les données collectées concernent tous les types de mouvements par bateau du Sénégal vers la Mauritanie ou les îles Canaries (Espagne) identifiés comme migration irrégulière.

Entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre 2020, **78 événements** ont été signalés par les PFC. **26 événements (33%)** concernaient des naufrages et incidents sur des bateaux en mer, **23 événements (29%)** liés au départ de bateaux des côtes sénégalaises; **18 événements (23%)** étaient liés à l'enregistrement de migrants potentiels (avec un total d'environ **1 050 enregistrés**) pour un départ immédiat.

Fig.1- Types d'évènement identifiés (1 Novembre — 31 Décembre 2020)



Carte 1 – Régions de départ des pirogues depuis le Sénégal (Novembre - Décembre 2020)



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des limites et des noms géographiques sur cette carte peuvent inclure des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni la reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces limites par l'OIM.

